

Désignations



**STAGE ARBITRE CD 73
16/17 SEPTEMBRE 2011**

**Consignes
Saison 2011/2012**

Communication



Les communications entre arbitres et membres de la CDAMC se font par e.mail.

➤ **CONCERNANT** une question d'ordre général ou administratif :

Christophe NICOLETTI : repartiteur73@aol.com

➤ **CONCERNANT Les Désignations :**

Yann ZADRA : yann@cityreseau.fr

Communication



Vous recevrez par mail :

- ✓ **Vos convocations.**
- ✓ **Toute autre information vous concernant.**

- **Consultez donc régulièrement vos mails.**
- **En cas de changement de mail, adresse, téléphone : prévenir immédiatement la CDAMC.**

- **Tout document à retourner doit l'être avant la date limite de retour indiquée.**

Retours de désignation



Les retours de désignation se font exclusivement par e.mail

- ☞ Envoyer un email détaillé à yann@cityreseau.fr
 - ☞ date
 - ☞ catégorie
 - ☞ équipes
 - ☞ numéro de rencontre
 - ☞ **motifs du retour**

Une tolérance peut être accordée en faisant votre retour par téléphone mais celui-ci devra impérativement être également confirmé par e.mail.

En cas de force majeure, vous devez immédiatement prévenir le répartiteur Yann ZADRA au

07 86 53 07 16



**LES SMS SONT
STRICTEMENT
INTERDITS !**

Ils ne seront pas considérés comme retour valable.

Annulation de convocation



➤ Il se peut que certaines de vos convocations soient annulées :

- ☞ changement de date ou d'heure du match
- ☞ forfait d'une équipe
- ☞ modification de vos désignations pour vous nommer ailleurs

➤ 2 possibilités pour vous prévenir :

- ☞ par téléphone
- ☞ par mail
- ☞ Le mail vous invitera à regarder la liste de vos désignations en cours.
- ☞ Les désignations annulées n'apparaîtront plus sur la liste du site.

Nous vous conseillons de regarder vos désignations en cours quelques jours avant les matches afin de ne pas vous tromper.



➤ Championnats départementaux :

- ☞ Seniors – Cadets – Minimes – Coupe de Savoie : **30 euros**
- ☞ Benjamins : **24 euros**
- ☞ Frais de déplacement : **0.36 €/km**
- ☞ Seniors arbitré seul : **prime de 10 euros supplémentaires**

Sur vos convocations apparaissent désormais le total de vos frais (Prime de match + frais kilométriques).

**AUCUNE MODIFICATION NE PEUT
ÊTRE APPORTÉE**

ATTENTION ! En cas d'arbitrage seul (lorsque c'est prévu ainsi), veuillez à imprimer deux convocations.



➤ Matches couplés avec du championnat régional :

☞ Les frais de déplacement sont à prendre sur le match de région (même si le match région est de catégorie inférieure)

Exemple:

Match région : 62 € (avec les frais de déplacement)

Match départ. couplé : 24 €

Frais à prendre par équipe :

Equipe A match région : **31 €**

Equipe B match région : **31 €**

Equipe A match dép. : **12 €**

Equipe B match dép. : **12 €**



Être respectable :

- Afin d'être respecté, nous devez être RESPECTABLE.
 - présence 30 minutes minimum avant votre match
 - être poli et courtois

- Pour les arbitres qui sont aussi joueurs :
 - respecter le collègue qui vous arbitre
 - aucun écart ne sera toléré, vous devez montrer l'exemple

- Tenue « correcte » exigée :
 - chemise officielle d'arbitre obligatoire
 - pantalon noir obligatoire
 - chemise rentrée dans le pantalon obligatoirement.

Rapports - Incidents



En cas de Réclamations, Incidents, FD avec rapport :

- Vous devez rédiger obligatoirement un rapport.
- Le premier arbitre doit prendre la feuille de marque et les rapports de son collègue, des OTM, du responsable de l'organisation et les faire parvenir au Comité (ou à la Ligue pour un match région) dans les 24 heures ouvrables.
- Dans le cas d'une réclamation vous devez relater dans votre rapport l'action précédant le moment de la réclamation.
- **Vous ne prenez aucun chèque.**
- Dans tous les cas, vous prévenez immédiatement après le match le président de la CDAMC et/ou le Répartiteur.

FT/FD – Pas de licence



En cas de FT et/ou FD :

- Vous devez les notifier obligatoirement au verso de la feuille de match.
- En cas de FT Banc de l'entraîneur, vous devez notifier au verso de la feuille de marque le NOM du remplaçant fautif s'il est connu. A défaut celui de l'entraîneur.
- Le premier arbitre doit vérifier la feuille de marque avant de la signer : le score, les fautes et globalement la bonne tenue de la feuille de marque.

En cas d'absence de licence ou de photo à la licence :

Le joueur doit présenter une carte d'identité ou une carte officielle avec sa photo pour pouvoir jouer.

Vous devez de plus le consigner au verso de la feuille de marque.

IL EST POSSIBLE DE JOUER AVEC LE DOUBLE DE LA LICENCE + UNE PIECE D'IDENTITE.

Amendes



➤ Absences non justifiées :

- **15 euros** d'amende + 1 week-end supplémentaire pour la charte
- pas de nouvelle désignation jusqu'au paiement de l'amende
- courrier à : l'arbitre, au club
- parution au PV du Comité

➤ Amendes feuille de marque : (sursis jusqu'à fin octobre)

- **3 euros** par feuille
- Motif :
 - pas de frais notés au dos de la feuille
 - pas d'équipe gagnante
 - pas de signature des officiels.

Amendes

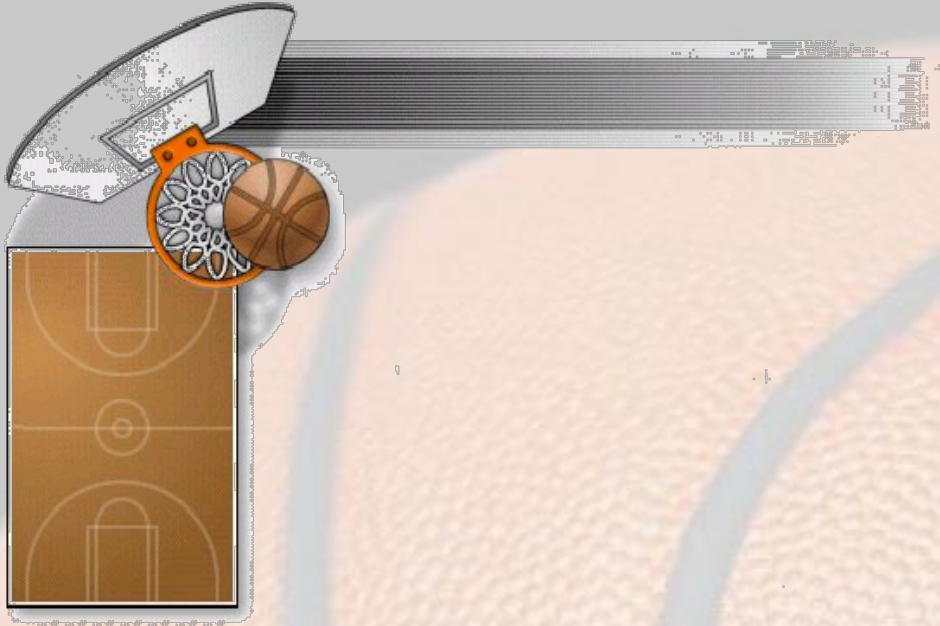


➤ Fautes techniques infligées :

- Toute faute technique infligée à un joueur doit être notée
- Un arbitre ne peut revenir sur une décision qu'il a prise
- **si non notées au dos de la feuille : 15 euros**

➤ Fautes techniques effacées :

- Si la commission se rend compte que des fautes techniques ont été effacées (transformées en P par exemple) l'arbitre s'expose à une **suspension ferme de 1 week-end**
- En cas de récidive, la commission se réserve le droit de **radier l'officiel**



***Bonne saison à
toutes et à tous !***